Mairie de Villers-Canivet
12 route de Thury-Harcourt
14420 VILLERS-CANIVET
Tél : 02.31.90.80.87
mairie@villers-canivet.fr

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de Conseillers votants : 14

Convocation du 20 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation : le 20 octobre 2026

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt six octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BONNE Jean-Louis, Maire.

Présents : Mr Mme, BONNE Jean-Louis, BENOIST Rémi, BERTIAUX Franck, BOROVSAK Gilbert, BOUCTOT Magalie, BOYAVAL Brigitte, CANU Patrice, CANU Valérie, FAVREL Véronique, FENAND Marie-Cécile, LEBOUCHER Bernard, LE COURTES Nicolas, SAINTES Frédérique.

Absents : MARIE Aurélie (excusée et a donné pouvoir à Mme CANU Valérie), PIQUET Victor.

La séance peut commencer, le quorum est atteint.

Mr BOROVSAK Gilbert a été élu secrétaire.

Monsieur Jean-Louis BONNE demande aux Conseillers si le procès-verbal de la dernière réunion de Conseil en date du 14 septembre 2026 n'apporte aucune remarque.
Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

Monsieur Jean-Louis BONNE demande d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :
- Travaux d'entretien de voirie
- Achat de médailles communales

L'ordre du jour :

- Point budgétaire
- Achat de chaises pour la salle des fêtes : étude des devis et choix de l'entreprise
- Divers

Point budgétaire : Présentation de l'état financier de la commune

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un état financier des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement, arrêté au 15 octobre 2026.

Monsieur Jean-Louis BONNE apporte des explications complémentaires sur la situation financière de la commune et commente les principaux éléments de cet état.

Aucune objection.

Achat de chaises pour la salle des fêtes : étude des devis et choix de l'entreprise

Le Conseil Municipal, après présentation de deux devis pour l'achat de chaises destinées à la salle des fêtes, l'un de la société L'Ameublier, Meubles Dupuis pour un montant de 1 988.40€ HT, soit 2 010.00€ TTC pour 30 chaises soit 66.28€ TTC la chaise et l'autre de la société Altrad Mefran Collectivités pour un montant de 1 016.20€ HT, soit 1 219.44€ TTC pour 40 chaises soit 30.49€ TTC la chaise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la société Altrad Mefran Collectivités et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cet achat.

Aucune objection, accord des membres à l'unanimité.

Travaux d'entretien de voirie

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert BOROVSAK, Adjoint qui présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise EI Raux Christophe pour des travaux d'entretien de voirie (route de Leffard, chemin du long But, Chemin des Landets, impasse des Plesses, impasse du Lieu Pinet …) pour un montant de 3 865.00 € HT, soit 4 638.00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer et à engager les démarches nécessaires pour la réalisation des travaux.

Aucune objection, accord des membres à l'unanimité.

Achat de médailles communales

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Véronique FAVREL, Adjointe qui présente au Conseil Municipal le devis de la Sté Prestige et Tradition pour l'achat de médailles communales, pour un montant de 1 546.00€ HT, soit 1 855.20€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer et à engager les démarches nécessaires pour l'achat de ces médailles.

Aucune objection, accord des membres à l'unanimité.

Divers

Accord pour la pose d'un miroir à l'angle du chemin des Fontaines pour sécuriser le carrefour.

Boucle cyclable :

Le Conseil Municipal ne souhaitait pas la réfection du chemin rural en enrobé. Au final, le chemin restera en l'état, la boucle cyclable sera effective.

Arrêt de bus à Torp :

Un arrêté sera établi pour interdire le stationnement sur l'emplacement du futur arrêt de bus.

Le câble situé auprès de l'abri bus actuel sera en partie passé en souterrain. Prise en compte de la profondeur de pose du câble pour ne pas gêner le raccordement des évacuations d'eau pour une parcelle susceptible d'être vendue.

Impasse des Fontaines

Il manque 2 poteaux pour limiter l'impasse, ils seront remis en place.

Ramassage des ordures ménagères :

Le jour de ramassage des ordures ménagères sera décalé au vendredi matin à partir du 20 novembre 2026, au lieu du vendredi soir.

Sauvegarde et valorisation du parler normand

La région Normandie souhaite promouvoir la richesse de notre patrimoine immatérielle et propose aux communes normandes depuis 2020, la mise en place de panneaux d'entrée de villes et de villages en normand.

Le Conseil Municipal est favorable si la démarche est gratuite.

Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies auront lieu à Martigny Sur L'Ante et à Aubigny.

Repas des Ainés

Le repas aura lieu le 13 décembre 2026 à 12 heures.

Fin de la séance à 20 heures 25.

Le Maire,

Jean-Louis BONNE

Le secrétaire de séance,

Gilbert BOROVSAK

MAIRIE DE VILLERS-CANIVET
(14-CALVADOS)